

Grand Poitiers Communauté urbaine

Fontaine-le-Comte

Information

Les déchetteries seront fermées le 1er mai.

Le vendredi 8 mai et le jeudi 14 mai, jours fériés, trois déchetteries seront ouvertes :

- > Ligugé (9h - 12h30 / 13h30 - 18h)
- > Poitiers Saint-Éloi (9h - 18h)
- > Migné-Auxances Saint-Nicolas (9h - 18h)

Les autres déchetteries seront fermées.

Le lundi 25 mai, les déchetteries sont ouvertes aux horaires habituels sauf les déchetteries de Chauvigny, Lusignan Les Pins, Saint-Georges-lès-Baillargeaux Les Millas, Saint-Julien-l'Ars qui seront fermées.

Les horaires

	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	13h30 - 17h*
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	9h - 12h30	13h30 - 17h*
JEUDI	Fermé	Fermé
VENDREDI	Fermé	Fermé
SAMEDI	9h - 12h30	13h30 - 17h*
DIMANCHE	9h - 12h30	Fermé

*18h du 1^{er} mars au 31 octobre

Se présenter 15 minutes avant la fermeture de la déchetterie.

Jours fériés

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Les déchets

Les déchets acceptés

- > Végétaux
- > Réemploi : meubles et matelas réutilisables
- > Meubles et matelas hors d'usage
- > Encombrants
- > Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique...
- > Métaux
- > Cartons
- > Bois
- > Batteries (voiture excepté électrique)
- > Piles et accumulateurs
- > Huile de vidange
- > Polystyrène
- > Appareils thermiques
- > Cartouches d'encre
- > Radiographies

Les déchets refusés

Appareils électriques

Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.ecosystem.eco/\)](https://www.ecosystem.eco/)

.

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- > [Chauvigny](#)
- > [Ligugé](#)
- > [Lusignan](#)
- > [Migné-Auxances](#)
- > [Saint-Georges-lès-Baillargeaux](#)
- > [Saint-Julien-l'Ars](#)

Huile alimentaire

Ce déchet est repris dans les déchetteries de :

- > [Chauvigny](#)
- > [Ligugé](#)
- > [Lusignan](#)
- > [Migné-Auxances](#)
- > [Saint-Georges-lès-Baillargeaux](#)
- > [Saint-Julien-l'Ars](#)

Déchets dangereux

La liste des produits concernés est disponible

[ici \(https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/\)](https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- > [Chauvigny](#)
- > [Ligugé](#)
- > [Lusignan](#)
- > [Migné-Auxances](#)
- > [Saint-Georges-lès-Baillargeaux](#)
- > [Saint-Julien-l'Ars](#)

Ampoules, néons

Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.ecosystem.eco/\)](https://www.ecosystem.eco/)

Ces déchets sont également repris dans les déchetteries :

- > [Chauvigny](#)
- > [Ligugé](#)
- > [Lusignan](#)
- > [Migné-Auxances](#)
- > [Saint-Georges-lès-Baillargeaux](#)
- > [Saint-Julien-l'Ars](#)

Pneus

Ces déchets sont repris sous conditions dans les déchetteries :

<https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/dechetteries/fontaine-le-comte?>

> [Chauvigny](#)

> [Saint-Georges-lès-Baillargeaux](#)

Amiante

Ce déchet est repris sous condition dans la déchetterie de [Migné-Auxances](#)

.

Verre

Retrouvez un point de collecte

[ici](https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav) (https://data.grandpoitiers.fr/explore/dataset/proprete-points-apports-volontaires-grand-poitiers-donnees-metiers/table/?disjunctive.contenu_du_pav)

.

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune

[ici](#)

.

Papier

Les papiers sont à déposer dans le bac jaune ; retrouvez les jours de collecte de votre commune

[ici](#)

.

Cadavres d'animaux

Vous pouvez retrouver des informations

[ici](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33426#:~:text=Chat%20ou%20chien%20ou%20furet,incin%C3%A9rer%20par%20un%20cr%C3%A9matorium%20animalier.>)

.

Bouteilles de gaz

<https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/dechetteries/fontaine-le-comte?>

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur

[ici \(https://www.francegazliquides.fr/\)](https://www.francegazliquides.fr/)

Flacons sous pression (hélium, protoxyde d'azote, cartouches Soda Stream)

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Produits pharmaceutiques, médicaments

Ces déchets sont à rapporter en pharmacie, retrouvez plus d'informations

[ici \(https://www.cyclamed.org/comment-trier/\)](https://www.cyclamed.org/comment-trier/)

Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.dastri.fr/\)](https://www.dastri.fr/)

Fusées de détresse

Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.pyreo.fr/\)](https://www.pyreo.fr/)

Extincteurs

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Panneaux photovoltaïques

Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.soren.eco/\)](https://www.soren.eco/)

Armes et munitions



Vous pouvez vous rapprocher des services de Gendarmerie ou d'un armurier.

Déchets professionnels




Ces déchets sont repris dans les déchetteries acceptant les Professionnels. Plus d'informations [ici](#)


Se rendre à la déchetterie

Contact

Direction Déchets et Economie circulaire

Du lundi au vendredi 8h30-12h30

 [05 49 52 37 98](tel:0549523798)

 [Courriel](#)

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30